

A l'attention des parents des athlètes mineurs

Les parents se doivent d'accompagner leurs enfants jusqu'au lieu prévu pour l'entraînement : dans l'enceinte du stade de la Madeleine (devant le local de l'USJ Athlé), ou à l'intérieur du gymnase de l'école Saint-Exupéry et de s'assurer de la présence des entraîneurs. A défaut, le club ne peut être tenu pour responsable si des athlètes mineurs ne se présentent pas aux séances d'entraînement et s'ils repartent seuls.

Les parents doivent également venir chercher leurs enfants là où ils les ont amenés et à l'heure prévue. Les entraîneurs ne peuvent autoriser les enfants à repartir seuls.

Les parents peuvent assister aux séances mais n'ont pas à intervenir verbalement pendant celles-ci.

Les enfants doivent se présenter aux entraînements dans une tenue adaptée à la pratique de l'athlétisme (pas de jean, ni de chaussures montantes) et aux conditions météorologiques.

Une bouteille d'eau est indispensable à chaque séance.

Lors des entraînements au gymnase (novembre-avril), deux paires de chaussures sont nécessaires (intérieur/extérieur).

Le maillot du club remis à chaque athlète licencié en début de saison est à porter obligatoirement lors des compétitions.

Les enfants s'engagent à respecter les règles de vie et consignes données par les entraîneurs et encadrants. Des manquements répétés aux règles de fonctionnement et le non respect des autres, du matériel ou des locaux pourront entraîner, après avertissement, une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Dans l'intérêt de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter et faire respecter ces recommandations.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS US JOIGNY ATHLÉTISME 2017-2018

Nom.....Prénom.....

Date de naissance...../...../.....

Catégorie 2017/2018 au 1^{er} novembre 2017 (entourez)

EA fille	EA garçon	(nés en 2009-2010-2011)
PO fille	PO garçon	(nés en 2008-2007)
BENJ fille	BENJ garçon	(nés en 2006-2005)
MIN fille	MIN garçon	(nés en 2004-2003)
CAD fille	CAD garçon	(nés en 2002-2001)
JUN fille	JUN garçon	(nés en 2000-1999)

Nom du ou des responsables légaux de l'enfant.....

Adresse.....

Courriel.....@.....

Numéro de téléphone (un portable obligatoire).....

Enfant déjà licencié à l'US JOIGNY athlé en 2016-2017 ? oui non